

Etre membre du Bureau

Objectifs de la formation :

Les membres du Bureau et les Directeurs/trices sont les personnes les plus repérées dans le centre social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ceci étant particulièrement vrai pour les personnes qui occupent la fonction de Président(e) et la fonction de direction.

Pour faire le point sur le rôle de chacun et éventuellement "éclairer" en amont la prise de poste.

Programme :

Module 1 :

A quoi sert le Bureau : la loi 1901, comment les instances s'articulent-elles ? Zoom sur chaque fonction, la gouvernance associative, la question du pouvoir

Module 2 :

La conduite de projet du centre : de quels moyens dispose l'association ? Comment et avec qui le Président et le CA conduisent-ils cette démarche dont ils sont garants ?

Module 3 :

La fonction employeur : le Président a à garantir la qualité du dialogue social dans le Centre. Avec quelles instances ? Sur quels points de vigilance doit-il veiller particulièrement ? Les relations avec le/la Directeur/trice

Module 4 :

La responsabilité : rôle du/de la Président/e et vice-président/e

Module 5 :

La responsabilité : rôle du/de la Trésorier/ère

Module 6 :

L'animation des instances : rôle du/de la Secrétaire

Public visé :

Membres du Bureau de Centres sociaux, Administrateurs ou Directeurs.

Méthode pédagogique :

Soirées d'information / discussion avec des apprentissages techniques

Réalisation : 6 modules de 3 h

Organisme de formation : Myriam TIERCE MONIER, professionnelle en formation continue et issue du réseau des centres sociaux

Dates :

Module 1

Jeudi 27 septembre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Module 2

Jeudi 11 octobre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Module 3

Jeudi 25 octobre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Module 4

Jeudi 22 novembre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Module 5

Jeudi 6 décembre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Module 6

Lundi 17 décembre 2012 de 18 h 30 à 21 h 30

Tarif : 170 € pour les non adhérents

Taille du groupe :

6 Centres maximum avec 2/3 personnes par Centre



Bulletin d'inscription—Formation

À photocopier autant de fois que nécessaire

A RETOURNER PAR COURRIER OU MAIL À :

**FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU BAS-RHIN
1 A PLACE DES ORPHELINS
67000 STRASBOURG
INFO@CENTRES-SOCIO-CULTURELS-67.ORG**

Intitulé de la formation : Etre membre du Bureau

Date (s) :

Jeudi 27 septembre 2012
Jeudi 11 octobre 2012
Jeudi 25 octobre 2012
Jeudi 22 novembre 2012
Jeudi 6 décembre 2012
Lundi 17 décembre 2012

Informations concernant le centre :

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
E. mail (écrire lisiblement SVP) :

Informations concernant le/ la stagiaire concerné(e) par le stage :

Nom : Prénom :
Fonction au sein du CSC :
Téléphone : Fixe : Portable :
E. mail (écrire lisiblement SVP) :

Précisez vos attentes spécifiques envers cette formation ?

COÛT DU STAGE : Adhérents : gratuit Non adhérents : 170 €

REGLEMENT : chèque bancaire— chèque postal
- Joindre impérativement le chèque avec ce bulletin d'inscription -

Fait à Signature et/ou cachet :

Le :

**BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION
A RETOURNER PAR COURRIER A :
FD CSC 67—1 A place des orphelins—67 000 Strasbourg
TEL. : 03 88 35 99 95**

Tout bulletin d'inscription non accompagné du règlement ne pourra être pris en compte. Tout désistement fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier. En cas de désistement moins de 10 jours avant la date de début du stage aucun remboursement ne sera effectué.